

Président de l'Assemblée

2887698

Fort-de-France, le 30 août 2021

Madame la Conseillère à l'Assemblée,

Par courrier en date du 26 Août 2021, vous attirez mon attention sur les difficultés que l'épidémie mondiale de la COVID a engendrées sur notre système hospitalier local et sur la santé de nos compatriotes. Vous soumettez à ma connaissance votre proposition de créer une mission d'information sur la gestion de cette crise sanitaire. Le Code Général des Collectivités Territoriales prévoit en effet cette possibilité.

La situation que connait notre pays est grave : des services hospitaliers clés sont saturés, chaque jour de nouvelles contaminations sont décomptées et il demeure une forte défiance de nos compatriotes vis-à-vis de la vaccination.

Je tiens à noter que vous avez pleinement participé à des spots-vidéos dans le cadre de la réponse à la crise. Vous, ainsi que plusieurs membres du groupe Alians Matinik, n'avez pas hésité à vous mobiliser. J'ai eu le plaisir de porter avec vous un message de santé publique fort à l'attention de la population.

Sur votre demande de constitution d'une mission d'évaluation, elle me semble aujourd'hui prématurée. L'actualité de la Collectivité Territoriale de Martinique (CTM) est aujourd'hui à l'action. L'administration de la CTM, conduite par le Président du Conseil Exécutif, est en effet pleinement mobilisée sur la réponse à la crise sanitaire. Les services médico-sociaux, notamment les services de la Protection Maternelle et Infantile (PMI), agissent en proximité des familles précarisées et touchées par la COVID et se mobilisent auprès des services hospitaliers. Les services en charge des aides aux entreprises et aux artistes accompagnent les entreprises frappées par les difficultés financières suite aux décisions préfectorales de restriction des activités. La CTM a soutenu les soignants par des paniers repas et le financement de prestations artistiques et soutient aujourd'hui encore les communes à travers son dispositif « Tjenbé nou la ». Nous n'avons donc pas à rougir de la mobilisation de cette entité majeure qu'est la CTM, au service des Martiniquais.

.../...

Madame Catherine CONCONNE Conseillère à l'Assemblée Assemblée de Martinique 20 avenue des Caraïbes 97200 FORT DE FRANCE Viendra le temps de l'évaluation. Et sur ce sujet, nos points de vue se rejoignent.

Depuis la mi-août, les services sont mobilisés sur la préparation d'un projet de délibération instituant une commission qui, à la sortie du confinement, nous permettra d'évaluer la gestion de la crise sanitaire telle que vécue au niveau local.

Ce projet de délibération sera soumis à l'Assemblée de Martinique lors de la plénière des 23 et 24 septembre.

Je proposerai que cette commission soit composée à la fois d'élus et de spécialistes des questions de santé.

Espérant que vous y prendrez part, je vous prie de croire, Madame la Conseillère à l'Assemblée, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le Président de l'Assemblée de Martinique

LIGION SALIRER